

SAINT-LOUIS

Le stand de tir homologué pour les entraînements des policiers municipaux

Le stand de tir L'Arquebuse à Saint-Louis est désormais homologué pour accueillir les formations des policiers municipaux du secteur, qui n'ont plus besoin de se déplacer en dehors de l'agglomération pour leurs séances de tir annuelles obligatoires. Les policiers ont pu visiter les installations il y a quelques jours.

À l'abri des regards, dans une cuvette située entre l'autoroute et la voie ferrée, à Saint-Louis Neuweg, le stand de tir L'Arquebuse, géré par l'association éponyme, s'apprête à accueillir des tireurs d'un nouveau genre. En plus de la bonne centaine de membres qui viennent pratiquer le tir en loisir ou en compétition pour certains, les lieux seront désormais fréquentés occasionnellement par les policiers municipaux des six communes de Saint-Louis agglomération (SLA) qui disposent d'une police municipale : Blotzheim, Héringue, Huningue, Kembs, Rosenau et Saint-Louis.

Une économie financière et un gain de temps

La validation de l'homologation est tombée il y a tout juste un mois, après une demande formulée par SLA qui, si elle ne dispose pas de la compétence police municipale, « s'engage



Les policiers municipaux en poste dans les communes de l'agglomération ont pu visiter le stand de tir L'Arquebuse à Saint-Louis, présidé par Gilles Riedlé et dans lequel ils s'entraîneront à partir du deuxième semestre 2023. Photo L'Alsace/S.SP.

dans des projets de mutualisation en faveur des communes membres afin de faciliter le quotidien des agents communaux », explique Amel Agharmiou, chargée de mission mutualisation au sein de la collectivité. Avant de lister les avantages pour les six communes concernées : « Chaque commune réalisera une économie de 210 € par policier et par an, sans compter les frais de déplacement réduits

grâce à la proximité du stand de tir (N.D.L.R. : les policiers effectuaient le plus souvent leurs séances de tir à Cernay jusqu'à présent). Cela permettra aussi et surtout de mettre en réseau, faciliter les échanges et partager les bonnes pratiques entre les policiers de ces communes. »

Une visite du site était organisée il y a quelques jours, visite à laquelle ont participé les agents de quatre des six polices municipales

du secteur, celle de Huningue manquant à l'appel et celle de Saint-Louis n'étant pas encore concernée puisqu'elle doit encore honorer une convention avec un autre stand de tir. Pour Bruno Lequin, chef de la police municipale de Blotzheim, la proximité du stand de tir est un réel atout, qui permettra de « prévoir davantage de séances que les deux sessions annuelles obligatoires » mais aussi

« d'échanger avec les agents des douanes et de la police aux frontières, qui fréquentent aussi le stand de tir ».

« L'objectif premier, c'est de ne jamais avoir à utiliser son arme »

Le policier rappelle que ces séances sont avant tout préventives puisqu'en 29 ans de service, il n'a jamais eu à se servir de son arme : « Quand on parle d'armes à feu, les gens sont frileux, les poils se hérissent, mais il faut rappeler que c'est seulement un moyen de défense. L'objectif premier, c'est de ne jamais avoir à utiliser son arme. » Son collègue rosenauvien Franck Benoit peut en témoigner, lui qui n'a jamais eu à sortir son arme non plus, en 34 ans de carrière.

Les policiers effectueront leurs entraînements sur un terrain spécialement aménagé, situé à l'arrière du stand de tir. Ils devraient également pouvoir utiliser dans un second temps l'espace dédié au tir sportif de vitesse. Les séances, qui devront obligatoirement être encadrées par des moniteurs agréés du CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale), débuteront au cours du deuxième semestre 2023 et auront lieu le lundi ou le vendredi.

Sébastien SPITALERI

AUJOURD'HUI

L'ALSACE ET DNA SAINT-LOUIS

9 Croisée-des-Lys
68300 Saint-Louis
www.lalsace.fr ; www.dna.fr
Accueil guichet unique :
fermé définitivement.
Service lecteurs
L'Alsace : 09.69.32.80.31
s.lecteur@lalsace.fr
DNA : 03.88.21.56.78
dnarelationclients@dna.fr
Rédaction
L'Alsace : 03.89.69.56.03
DNA : 03.89.70.34.13
alsredactionslo@lalsace.fr
dnastlouis@dna.fr
Annunces décès
carnetADN@ebraservices.fr
Petites annonces
paADN@ebraservices.fr
Annunces légales
legalesADN@ebraservices.fr
Les trois services ci-dessus sont également joignables au 0809 100 167, de 9 h à 16 h (7j/7)
Publicité : 06.62.51.73.60.

URGENCES

Samu, médecins et dentistes de garde : 15.
Sapeurs-pompiers : 18.
Police/gendarmerie : 17.
Clinique des 3 Frontières : 0.826.30.37.37.
Centre antipoison : 03.88.37.37.37.
Police municipale : 06.72.88.99.19.
Police nationale : 03.89.70.99.20.
Pharmacies : la pharmacie de garde est indiquée sur la porte de toutes les pharmacies. On peut aussi appeler le 3237 (0,34 € la minute) ou consulter le site www.pharma68.fr.
Ambulance secours transport animalier (Asta) : 03.89.89.27.11.
Vétérinaire de garde : s'adresser à son vétérinaire habituel.

SERVICES

Office de tourisme du Pays de Saint-Louis, Région des Trois Pays : fermé.
Saint-Louis agglomération : 03.89.70.90.70.
PISCINE
Village-Neuf : de 8 h à 13 h. Tél.03.89.67.13.41.

BLOC-NOTES

SAINT-LOUIS. Permanence de l'Adil du Haut-Rhin, centre d'information sur l'habitat, à la mairie, mardi 2 mai de 9 h à 12 h.
SAINT-LOUIS. Don de sang mardi 2 mai, de 15 h 30 à 19 h 30, au foyer Saint-Louis, 59, rue de Mulhouse.
SIERENTZ. La mairie sera exceptionnellement fermée au public mardi 2 mai de 9 h à 10 h.
HUNINGUE. Réunion publique de mi-mandat de l'équipe municipale, mercredi 3 mai à 19 h au Triangle, pour faire un bilan d'étape et mettre en exergue des perspectives et des priorités.
VILLAGE-NEUF. Journée citoyenne, samedi 13 mai, à partir de 9 h. Rendez-vous rue Schweitzer. Au programme : peinture des potelets rue Schweitzer, désherbage dans les rues du village et pose de pierres au muret du sentier Ecol'O canal. Un moment convivial réunira les participants à 12 h 30, au hangar municipal. Les participants sont priés de se munir de leurs propres outils (binette, sarcloir, gants, gilet fluo, etc.) et sont attendus pour une heure, deux heures ou plus suivant leurs disponibilités. Informations et inscriptions par mail à s.culturel@mairie-village-neuf.fr, avant le 5 mai.

68M-GE18

SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION

Le Friejhohr, version jeunes pousses

Dans le cadre des festivités du Friejhohr fer unseri Sproch, « la » fête de la langue régionale, le service de la promotion de l'alsacien de Saint-Louis agglomération a organisé son « KIFRI » Kinderfriejhohr (le printemps des enfants).

Toutes les structures périscolaires du territoire ont été invitées à assister à un spectacle bilingue français/alsacien, à la salle des fêtes de Hégenheim. L'auteur, compositrice et interprète Isabelle Grussenmeyer a présenté son spectacle bilingue *La soupe*

aux lettres - ABC Süpp, alliant comptines, histoires contées, théâtre d'objets et projection d'images. Elle a ensorcelé les 503 spectateurs présents avec un nouveau décor adapté à cette grande salle.

Par ailleurs, les festivités de la semaine inaugurale du Friejhohr fer unseri Sproch ont remporté un grand succès avec plus de 1 000 participants. Les personnes souhaitant devenir bénévoles et promouvoir l'alsacien, peuvent contacter le 03.89.28.59.12 ou alsacien@agglo-saint-louis.fr.



Le Kinderfriejhohr a fait partie du programme concocté par Saint-Louis agglomération pour lancer le Friejhohr fer unseri Sproch à l'échelle régionale, dans toute l'Alsace. DR

SIERENTZ

Tout savoir sur les risques numériques

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) de Sierentz propose aux seniors une conférence gratuite, mercredi 3 mai à 18 h à la salle des fêtes de Sierentz, sur les thèmes suivants : arnaques sur internet, usage des réseaux sociaux, objets connectés, bonnes pratiques concernant les mots de passe, etc. Tous les risques numériques seront abordés sous forme de conférence dialoguée avec les participants, qui pourront poser des questions aux bénévoles de l'association Prévention MAIF, qui œuvre pour sensibiliser et informer sur les risques et les bonnes pratiques. Inscriptions à la mairie de Sierentz au 03.89.81.51.11 ou à ccas@mairie-sierentz.fr.

VILLAGE-NEUF

La saison des asperges est officiellement ouverte

Ce jeudi, la Confrérie de l'asperge de Village-Neuf a donné le traditionnel coup d'envoi de la saison de l'asperge. Pour l'occasion, elle a invité des personnalités à manier la gouge avant de remettre la première botte à la maire du village.

C'est en présence du grand conseil de la Confrérie de l'asperge de Village-Neuf que Jocelyne Straumann et Théo Baumann, tous deux grands maîtres, ont donné ce jeudi le coup d'envoi d'une nouvelle saison dévolue au légume roi de la cité rhénane.

Cette année, saint Pierre et saint Fiacre ont pris de vitesse les serviteurs fidèles de l'asperge : les premières asperges ont commencé à poindre leurs têtes blanches avec les premiers jours du mois d'avril. Pour autant, la traditionnelle cérémonie de piquage de la première asperge n'en a pas moins gardé toute sa solennité.

Une Blotzheimoise reine de l'asperge 2023

Ainsi, la confrérie s'est retrouvée une fois de plus sur un des champs (tout bûché de noir) du maraîcher frontalier Bernard Poor, à Village-Neuf. Ont également été invitées à manier la gouge, Christèle Willer, vice-présidente de la région Grand Est, maire de Buschwiller et présidente de l'Olca (Office pour la langue et les cultures d'Alsace), et la nouvelle reine de l'asperge 2023, Lisa Maria Schmitt, de Blotzheim, étudiante en biologie à l'Université de Bâle.



La remise officielle de la première botte à Isabelle Trendel, maire de Village-Neuf. Photo L'Alsace/P.-B.M.

Suivant une tradition bien établie, la botte des premières asperges blanches assortie de gros radis rouges a été offerte par la jeune Manon Poor à la première magistrate de Village-Neuf, Isabelle Trendel, afin de « continuer à lui témoigner grandement reconnaissance et fidélité, pour son soutien permanent et sans faille à la promotion du roi des légumes ».

Le Grand chapitre de la confrérie le 16 mai

Autre moment fort de la saison, le gala du Grand chapitre annoncé pour le mardi 16 mai (à partir de 18 h). Au menu, foie gras de canard, chutney et brioche, asperges blanches aux deux sauces, jambon blanc d'Alsace et tartelette aux fraises et sa quenelle de glace, boissons incluses, moyennant 65 € par convive. Les filles du Twirling club de

Hégenheim, auréolées du titre de championnes d'Europe, feront leur retour sur la scène du Rive-Rhin. Une première dans la région frontalière au lendemain de leur nouveau sacre...

Dans l'intervalle, la Confrérie de l'asperge de Village-Neuf peaufine son déplacement parisien, mis en place en 2017 par Catherine Troendlé, alors vice-présidente du Sénat, soit une nouvelle tournée d'intronisations parisiennes, de députés et sénateurs, au soir du 10 mai à la questure de la Chambre haute du Parlement.

Paul-Bernard MUNCH

SE RENSEIGNER Toutes les manifestations peuvent être retrouvées sur le site www.confrerie-asperge.com
Renseignements et inscriptions auprès du secrétaire général Bernard Grossiord par mail à bernard.grossiord@gmail.com